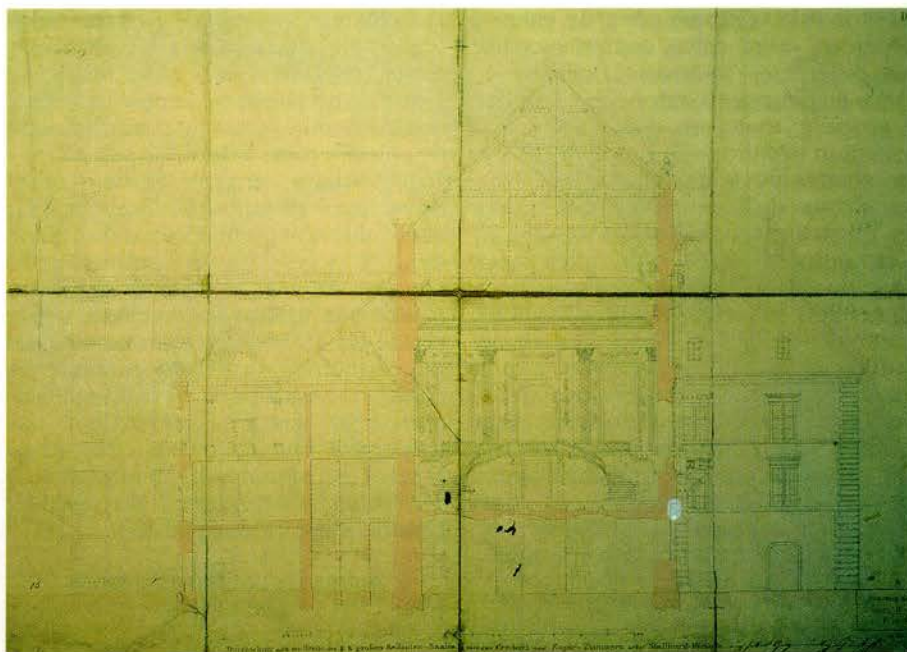


des honneurs de la cour ducale puis impériale. L'ensemble du service de Cour fut en grande partie dirigé par quatre grands offices (avec une multitude de services subordonnés): les offices du grand maître de Cour, grand chambellan, grand maréchal de Cour et grand écuyer de Cour. Il existe aujourd'hui pour ces séries principales d'autres séries d'archives comme celles de l'office du grand maître de chasse (avec des descriptions de réserves de chasse datant du 16^{ème} et des cartes et plans du 18^{ème} siècle), de l'office de restaurateur de Cour, de la chapelle de musique de Cour (1757-1900), de la pharmacie de Cour, du département des comptes de la Cour (chambre des comptes de la Cour) et de l'office des bâtiments de la Cour.

A quelques exceptions près (almanach de Cour, département du cérémonial et «protocoles des partis de Cour», de l'office du grand maître de Cour), ces séries commencent vers le milieu du 18^{ème} siècle et s'étendent jusqu'en 1918/20. Elles documentent le cérémonial de Cour, audiences et représentations, dans un sens large les manifestations de rencontres culturelles – comprennent de nombreux documents à valeur juridique (héritages, testaments) et du matériel pour l'histoire des musées viennois, des collections d'art, des cabinets naturalistes et de la bibliothèque de Cour. Sans le versement des écrits de l'administration des théâtres et opéras de Cour (après 1918/22, administration des théâtres nationaux) avec les multiples autographes des directeurs, artistes, musiciens et comédiens, une histoire fondée de la musique et des théâtres viennois n'est pas pensable. En 1916, le département des affaires liées aux ordres de l'office du grand maître de Cour fut centralisé et la nouvelle chancellerie des ordres repris à cette occasion les chancelleries de l'ordre de Léopold, de l'ordre de François Joseph et de l'ordre de la couronne de fer de l'époque.

Le groupe des actes de l'administration des biens des Habsbourg-Lorraine, soit le fonds de l'entretien de la famille, fonds privés et familiaux, et fonds de dédommagement des victimes de guerre est issu du fonds de l'entretien de la famille, nommé fonds avitailleur et patrimonial, jusqu'à la création en 1886/87 de la direction générale des fonds privés et familiaux comme admi-



«Coupe en largeur des salles impériales et royales de Redoute avec les salles Crendenz et Supir et la façade des écuries» d'Anton Ortner de la première moitié du 19^{ème} siècle, un exemple des archives des plans de la direction du palais.

nistration centrale suprême de l'ensemble des biens mobiliers et immobiliers privés de la maison impériale et qui a été nationalisé en 1919/25 sous forme de fonds de dédommagement des victimes de guerre. Ils offrent avant tout des sources précieuses pour l'histoire des seigneuries et l'histoire régionale et pour le développement de l'agriculture et des forêts, avec les séries d'actes sur l'administration des grands domaines impériaux. Il convient également d'évoquer outre la direction générale, la direction viennoise et pragoise des fonds privés et familiaux, la direction des châteaux de Schönbrunn, Baden, Belvedere, Salzburg-Hellbrunn, Hetzendorf, Laxenburg-Vösendorf et Innsbruck-Ambras ainsi qu'entre autres les archives de seigneuries d'Eckartsau, Hof an der March (Schloßhof), Leiben, Luberegg et Großenzersdorf (toutes en Basse Autriche).

Séries de chartes et collection de manuscrits

La série générale de chartes fut longtemps une série vivante, c'est à dire que depuis la fin du 18^{ème} siècle, les traités, chartes d'Etat et familiales furent versées aux Archives de la Mai-

son impériale, de la Cour et de l'Etat. Cette série s'arrête aujourd'hui à l'année 1918, la série plus récente des chartes d'Etat est conservée actuellement aux Archives de la République. La provenance de cette série générale de chartes vient d'être évoquée, une description adéquate est impossible en quelques mots. Cependant le fait qu'on y trouve la Bulle d'or de l'empereur Charles IV (1356), ce qu'on nomme les lettres d'indépendance autrichiennes (faux datant environ de 1358/59), la ligue Mailberg de 1451 (avec 254[!] sceaux), l'acte final du congrès de Vienne (1815), le diplôme d'octobre (1860), la Patente de février (1861), la coalition tripartite entre l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et l'Italie (1882) ainsi que la première évocation de l'actuelle Mattersbourg dans la charte royale hongroise de 1202, peut donner un premier aperçu. Les chartes familiales étaient à l'origine une partie des archives de la famille et de la Maison, plus exactement de la série générale de chartes mais en furent séparées vers 1858. Elles comprennent aujourd'hui des éléments de toutes les séries de chartes (également des anciennes archives du trésor viennois), et donc des règlements intérieurs, testaments, contrats de mariage et plus encore de

1239 à 1918. Comme série de chartes séparées, outre celles comprises dans les différentes archives familiales et des seigneuries (Grafeneegg, Erdödy, Auersperg, toutes en dépôt avec conservation des droits de propriété), il y a les chartes des Pays Bas (1277-1792), les chartes de Lorraine (1170-1753) et les chartes et traités turcs (1503-1841). Cette dernière série fut constituée sur la base du thème comme «propre section d'archives qui concernent les relations contre les turcs et l'Orient». La majeure partie de ces écrits de sultans et grands vizirs (1527-1860) provient des archives de la chancellerie d'Empire et de la chancellerie d'Etat. Dans les divisions des Etats (Turquie), se trouvent souvent des copies et traductions de ces originaux (par exemple la ratification du traité de paix de Karlowitz par le sultan Mustapha II en 1699).

Les deux principales collections de moulages de sceaux des Archives de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat, les collections de Franz Paul von Smitzer (1740-1796) et de Karl von Sava († 1864) comptent ensemble près de 20.000 exemplaires, la collection de matrices de sceaux (typare) s'étend de l'époque de l'empereur Ferdinand I jusqu'à la fin de la monarchie des Habsbourg, collections qui complètent donc le sceau original des chartes des séries citées, et où les sceaux alimentent non seulement des études diplomatiques, héraldiques et généalogiques mais aussi de plus en plus des recherches d'histoire de l'art.

La collection de manuscrits doit sa création et sa forme actuelle au principe de l'archivage selon des considérations externes qui a longtemps prévalu. Des manuscrits des archives du trésor, de la bibliothèque de la Cour, des archives de l'Empire, des archives de la chancellerie d'Etat et du cabinet, d'archives de couvents, de collections (comte Johann Anton Nostiz) et de legs (Johann Christoph von Bartenstein) sont aujourd'hui classés les uns à côté des autres, sans souci de leur provenance, et répertoriés en totalité dans un inventaire imprimé. S'y ajoutent comme ensemble séparé les manuscrits orientaux de l'académie consulaire (début du 14^{ème} jusqu'au début du 19^{ème} siècle) qui y étaient utilisés pour les études. La série principale de la collection de manuscrits comprend des manuscrits richement enluminés, des

versements de copies de chartes, des copies de correspondance diplomatique (avec les imprimés reliés en annexe); en partie également des écrits originaux reliés (surtout pour l'époque de l'empereur Rodolphe II (1551-1612), urbare, registres de fiefs, récits de voyages et rapports d'envoyés. Le cadre chronologique s'étend du 10^{ème} au 20^{ème} siècle. Citons comme exemple les archives de Frédéric III, un somptueux volume sur parchemin de la moitié du 15^{ème} siècle, qui montre sur des armoiries de Basse-Autriche la célèbre devise AEIOU, dont la signification n'est jusqu'à aujourd'hui pas totalement élucidée. Peut être: «Allen Ernstes Ist Österreich Unersetzlich...» («Le plus sérieusement du monde, l'Autriche est irremplaçable»).

Autres séries d'actes et fonds particuliers

Le groupe des actes autrichiens et des actes hongrois comprend également, à côté d'actes résultant de l'activité de la chancellerie d'Empire et de la chancellerie d'Etat, des documents d'institutions (conseil secret de Graz et d'Innsbruck), qui étaient à l'époque des partages territoriaux aux 16^{ème} et 17^{ème} siècles, les plus hautes commissions de conseil des princes territoriaux de l'Autriche intérieure et du Tirol. La séparation des documents selon des principes de forme en chartes, livres (manuscrits) et actes d'une part et de leur thématique d'autre part, ou simplement par ordre chronologique, fut décisif pour la création des actes autrichiens, classés par pays (Basse-Autriche, Haute-Autriche, duché de Craine, Carinthie etc.). Les actes du Reichstag autrichien 1848/49 constituent une partie importante de ce groupe. Les actes hongrois furent créés tout comme les actes autrichiens, d'abord comme simple classement d'actes, plus tard «mélange flou de multiples fragments d'archives» et comprennent plusieurs sous-séries classées chronologiquement, concernant l'histoire des pays de la couronne de Saint Etienne, l'histoire des confrontations guerrières des Habsbourg et des Ottomans. Les actes des couvents proviennent de la sécularisation (expropriation des seigneuries spirituelles) du début du 19^{ème} siècle, elles contiennent des restes des archives des couvents supprimés (parmi lesquelles des archives de collèges jésuites) et l'enregistrement

de créations administratives leur ayant succédé (administration camérale de Basse-Autriche, administration des biens publics de Basse-Autriche).

Sous la désignation de conseil espagnol d'Italie, se trouvent les actes légués par les institutions centrales viennoises du 18^{ème} siècle, qui ont été créées, à la fin des guerres de succession d'Espagne pour administrer les anciennes provinces espagnoles devenues possessions autrichiennes d'Italie: Supremo Consejo de Espana (1702-1736), Consiglio d'Italia (1736-1756), Dipartimento d'Italia de la chancellerie d'Etat (1755/57-1798) et la chancellerie de Cour italienne (1793-1805). Les actes du gouvernement général Lombardo-vénétien (1817-1859) sont aujourd'hui conservés en Italie tout comme les Dispaci di Germania (rapports des envoyés vénétiens à la Cour impériale), des copies des originaux sérieusement endommagés sont cependant consultables actuellement aux Archives de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat (division des Etats, Italie).

Le département des Pays-Bas (Belgique) à beaucoup souffert de transferts, de «versements non systématiques d'archives» (1856-1875) et des travaux de classement «non appropriés». Trois groupes peuvent être globalement distingués: 1. parties du greffe de Charles Quint et de ses femmes gouverneurs Margarete (1522-1586) et Maria (1505-1558); 2. correspondance diplomatique avec la Grande Bretagne et la France sous l'archiduc Albert (1559-1621) et l'archiduchesse Isabelle Karla Eugenia (1566-1633) à l'époque de la souveraineté espagnole sur les Pays-Bas; 3. parties des greffes des administrations viennoises et bruxelloises pour les Pays-Bas pour l'époque de 1713 à 1794. Les archives de Florimond Mercy-Argenteau († 1794), dont la correspondance «administrative» en tant qu'ambassadeur à Paris se trouve dans les actes des divisions des Etats-France, et les papiers du baron Marc de Fonseca (Deffonseca) (1712-1735) sont rattachés à ce «groupe belge».

Le groupe des legs de «politiciens, ministres et «hommes célèbres» (principalement du 19^{ème} siècle), seigneuries et archives familiales, comprend une série de legs et archives qui d'une part sont déposés aux Archives de la Maison

impériale, de la Cour et de l'Etat et consultable uniquement sur autorisation des propriétaires, et d'autre part complètent à plus d'un titre les greffes et séries d'archives mentionnés: citons les legs du comte Alois Lexa Aehrenthal, de Joseph Maria Baernreither, du comte Leopold Berchtold, du comte Egon Caesar Corti, de Josef et Oskar Lasser, d'Ignaz et Ernst Plener, Friedrich Gentz, les archives du comte Stadion, les journaux intimes du baron Anton von Prokesch-Osten et les archives (en

grande partie comme dépôt) des seigneuries et familles Auersperg, Csáky, Erdödy, Pálffy, Grafenegg, Guntersdorf, Khevenhüller-Metsch, Rosenau et Walpersdorf.

Trois ensembles partiels doivent être particulièrement soulignés dans cette énumération (incomplète): les archives de l'Académie Orientale (depuis 1898, Académie consulaire), la collection de cartes et plans (cartes géographiques et plans architecturaux) et les archives de

l'ordre de la Toison d'Or (dépôt). Les archives de cet ordre fondé au 15^{ème} siècle «à la gloire de Dieu, pour promouvoir la croyance chrétienne et cultiver les vertus de la chevalerie», aujourd'hui encore dirigé comme ordre souverain par le chef de la Maison des Habsbourg-Lorraine, comptent avec leurs chartes sur parchemin et leurs manuscrits richement enluminés parmi les plus précieux trésors des Archives de la Maison impériale, de la Cour et de l'Etat.



L'histoire des archives commence généralement soit le jour où leur fondation est décrétée, soit au moment où les documents, qui composent ses principaux fonds, ont été produits. Le début de l'histoire des Archives générales de l'administration n'est marqué, ni par un décret impérial, ni par l'ordre d'un général. Si l'on cherche les débuts des Archives générales de l'administration, on se heurte tout d'abord à l'année 1945, lorsque les Archives nationales autrichiennes résultèrent des archives viennoises du Reich et les Archives générales de l'administration de celles de la section des archives d'Etat de l'intérieur et de la justice. Une date de fondation précise est difficile à déterminer car tous les fonds d'archives sont constitués de documents provenant de ministères différents (Justice, Intérieur, Agriculture, Commerce, Enseignement et Transports), qui possèdent tous plus ou moins une histoire de fondation indépendante.

La chancellerie de cour de Bohême et d'Autriche

En 1749, Marie Thérèse supprima la chancellerie de cour de Bohême et d'Autriche et la remplaça par une nouvelle administration, le «*Directorium in publicis et cameralibus*». L'administration politique (administration intérieure) et l'administration des finances incombèrent à ce service administratif, à l'exception de l'armée, qui continuait d'être à la charge du conseil de guerre et de la maison impériale du ressort de la chancellerie d'Etat. On réunit également à l'époque les anciens actes existants de la chancellerie de cour avec l'enregistrement courant des pièces dans des «*archives*». Ces «*archives du directoire*» qui devinrent après 1783 «*archives de la chancellerie de Cour réunie de Bohême et d'Autriche*» aboutirent finalement après 1848 aux «*archives du ministère de l'Intérieur*». Celles-ci furent le noyau d'origine des Archives générales de l'administration avec ses deux grands fonds: la «*chancel-*

lerie de Cour unifiée» (1527–1848) et les «*archives de la police*» (1780–1867). La partie principale de ces archives, avec ses pièces pour les fonctionnaires et les lecteurs était située dans trois caves dans le palais de la chancellerie de Cour de Bohême et d'Autriche, construit par Johann Bernhard Fischer von Erlach (1656–1723) entre 1710 et 1714 (Judensplatz 11, 1010 Vienne), depuis 1848 siège du ministère de l'Intérieur. Le reste des fonds d'archives était réparti dans quatre bâtiments administratifs différents et éloignés géographiquement.

Après la Première Guerre mondiale

La chute de la monarchie danubienne et la naissance de la République autrichienne représenta pour l'archiviste une chance pour un nouveau départ. Trois problèmes dominèrent par dessus tout l'époque suivant la Première Guerre mondiale: premièrement la cession d'actes aux Etats successeurs, deuxièmement la prise en charge d'écrits administratifs encore inorganisés sur le plan archivistique et troisièmement la restructuration des anciennes archives impériales et royales. Heinrich Kretschmayr (1870–1939) propagea à nouveau son projet d'archives communes des institutions centrales, projet déjà présenté en 1913 devant la commission de réforme administrative. Il cristallisa son attention sur les «*archives générales*» existantes du ministère de l'Intérieur qu'il pensa enrichir progressivement des archives des anciens services impériaux et royaux. Tous les documents qui ne concernaient pas les affaires étrangères, financières ou militaires devraient à l'avenir être versés à cette institution.

Les archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice

Il fut conforté dans son projet, lorsque le service étatique de la justice con-

fia à l'administration des archives générales ses fonds anciens conservés dans deux pièces du rez-de-chaussée de son bâtiment administratif situé à Schillerplatz 4, 1010 Vienne. Il s'agissait principalement des actes des commissions législatives repris par la cour suprême et de ceux de la cour suprême de justice (1749–1848). Suite à cet accroissement de leurs fonds, les archives changèrent leur nom d'alors pour celui d'«*archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice*» en 1921.

L'ancien ministère impérial et royal de la Guerre

Après le versement des archives de la Justice, Kretschmayr incita les services centraux restant ne disposant pas encore de services d'archives ou d'organisations semblables, à confier leurs archives à l'administration des archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice. La question de l'espace redevenant, dans l'attente d'un énorme accroissement de documents, un problème virulent, problème qui avait fait vainement l'objet de réflexions auparavant. Parmi les différentes localisations, le bâtiment de l'ancien ministère de la Guerre offrit de nouvelles perspectives. Les archives du ministère impérial et royal de la Défense Nationale (appelées plus brièvement archives de l'armée territoriale), déménagèrent dans ce bâtiment en 1922 et furent confiées à l'administration des archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice.

L'acquisition d'espaces appropriés devint de plus en plus pressante car l'action de versement d'archives engagées commençait à porter ses fruits. Peu à peu, les ministères du Commerce et de l'Intérieur versèrent leurs fonds d'archives parmi lesquels celui de la présidence du conseil des ministres impérial et royal avec les protocoles autrichiens du conseil des ministres. S'y ajouta le fait qu'en 1923, plusieurs institutions centrales fusionnèrent, à la suite de l'assainissement des finances publi-

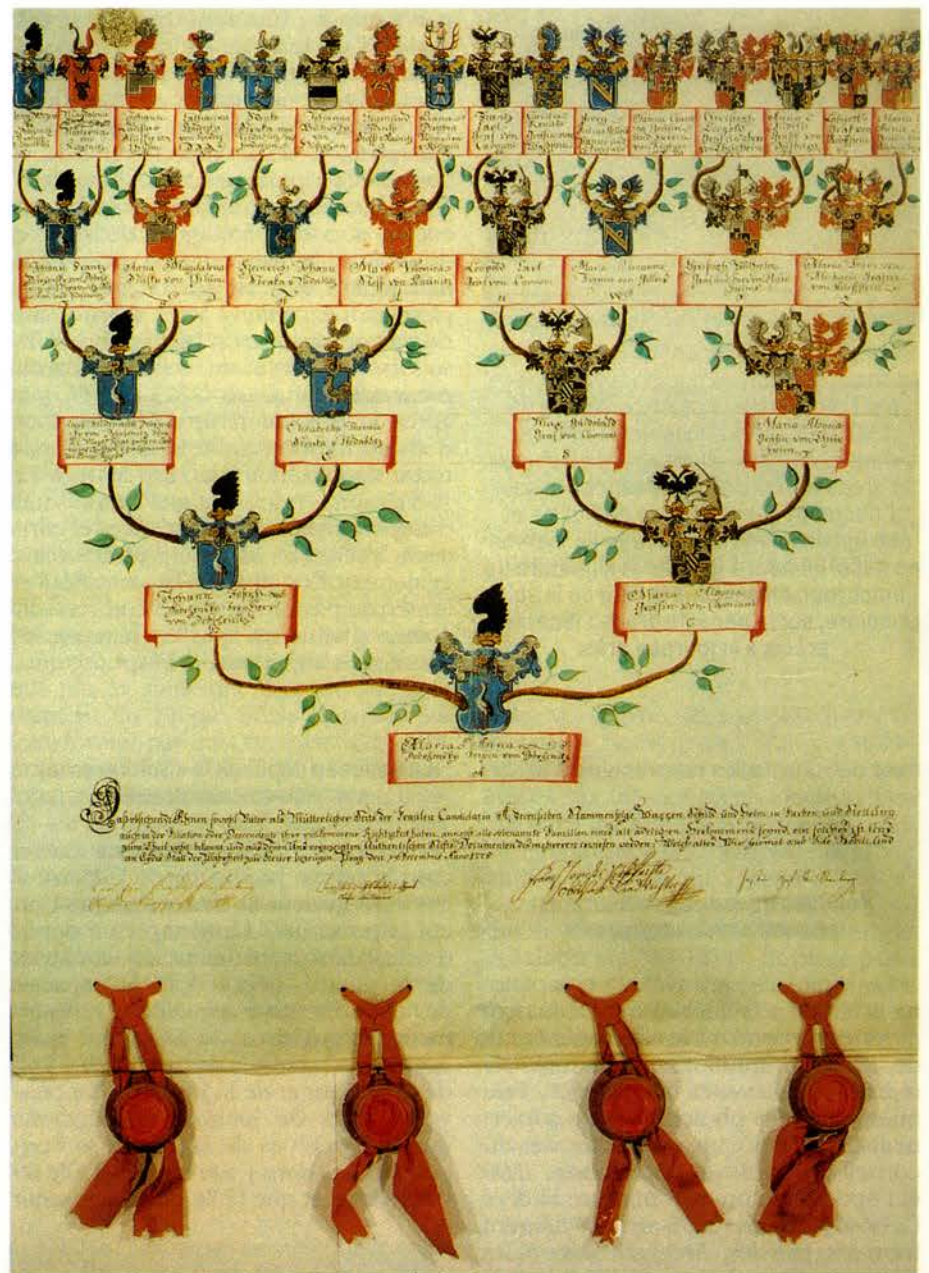
ques promis par le gouvernement lors de la réception de l'emprunt de la Société des Nations (Protocole de Genève d'octobre 1922). Dans le cadre de la vague de restrictions qui suivit, le ministère de l'Intérieur fut réuni à la chancellerie fédérale, ce qui entraîna la perte des locaux existants de la chancellerie de Cour de Bohême et d'Autriche, qui durent être cédés au ministère fédéral de l'Agriculture et des Forêts.

Le Palais de Justice, asile provisoire

Un nouveau bâtiment fut finalement trouvé après de longues réflexions et négociations: le Palais de Justice à Schmerlingplatz. Bien que ces locaux étaient, du point de vue de leur utilisation comme dépôt d'archives plus adaptés que ceux de Judenplatz – ils étaient mitoyens, secs, pouvaient être bien chauffés, et comme on le pensait, à l'abri du feu (!) et des cambriolages, ils ne pouvaient constituer qu'une solution intermédiaire, car tous les fonds des archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice ne purent y trouver place. Tandis qu'on disposait dans le bâtiment central d'alors, de la chancellerie et des bureaux ainsi que d'une surface utilisable de 5,5 km, les fonds restants (archives de l'armée territoriale, commerce) durent rester dans les dépôts de l'ancien ministère de la Guerre sur une surface utilisable de 2,8 km.

L'incendie du Palais de Justice

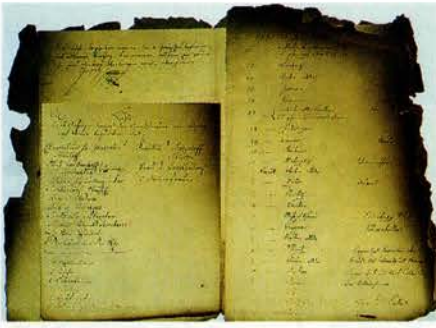
Plus que toute autre date, celle du 15 juillet 1927, «vendredi noir» est restée marquante pour l'archivistique autrichienne, ce jour là le Palais de Justice fut incendié et les archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice qui s'y trouvaient partirent en fumée. Près des trois quart des documents qui y étaient conservés peuvent être considérés comme détruits. Les restes d'archives, près de 700.000 actes, furent transportés ruisselant d'eau dans le vieux bâtiment de la banque nationale austro-hongroise, Herrngasse 17, 1010 Vienne (Bankgasse 3, Landhausgasse 4), où, dans l'ancienne imprimerie de papier mon-



Arbre généalogique de la baronne Anna Maria Dobrzensky von Dobrzenitz de 1778, parchemin orné de quatre couvre sceaux en bois.

naie, des échaffaudages furent érigés sur lesquels les actes furent étendus en paquets fins, comme du linge mouillé à sécher. L'eau contenue dans les actes étendus fut portée à évaporation au moyen d'un chauffage soufflant composé d'un poêle et de ventilateurs. La petite collection de parchemins, la bibliothèque, les «archives législatives», les actes du conseil des archives et plus

tard du service des archives et les actes de la chancellerie furent entièrement détruits. Les fonds encore conservés comprennent aujourd'hui encore quelques 10.000 unités d'archives (fascicules, cartons), les différents actes accusent aujourd'hui encore des dommages causés le feu considérables. (Un fascicule, compris entre deux couvertures rigides et ficelé par une ceinture,



Exemple d'un document de la chancellerie impériale et royale d'Etat endommagé par l'incendie du Palais de Justice de 1927: l'empereur Joseph II confie au comte Blümegen, chancelier de Bohême et premier chancelier d'Autriche le soin d'accompagner le prince de Russie et son épouse dans leur voyage de Vienne en Italie. En haut à gauche la signature de l'empereur, en dessous la liste de la suite princière, sur la page de droite l'itinéraire précis à la journée près.

tient debout sur les rayonnages d'archives).

Pénibles travaux de restauration

Les archives qui avaient complètement brûlé étaient irrémédiablement perdues, cependant les dons généreux de deux institutions permirent de réduire les lacunes résultantes. Premièrement des photocopies de copies, réalisées à l'époque, des protocoles du conseil des ministres pour l'année 1890 et l'époque du premier ministre Badeni (1846–1909), de 1895 à 1897, furent fournies par les Archives nationales tchèques. Deuxièmement, la bibliothèque nationale ouvrit sa collection de doubles, de laquelle on put reprendre 2.500 volumes (Wiener Diarium puis Wiener Zeitung de 1726 à 1918 (Litt. Journal viennois, équivalent du Journal Officiel), des centaines de volumes de collections de textes de lois, les calendriers de la Cour et de l'Etat, les bottins administratifs de l'Etat et des pays fédéraux, entre autres). Troisièmement, les archivistes eux mêmes tentèrent de combler les manques par diverses copies. Le legs scientifique de l'ancien directeur des archives de la chancellerie de Cour Joseph Trimmel

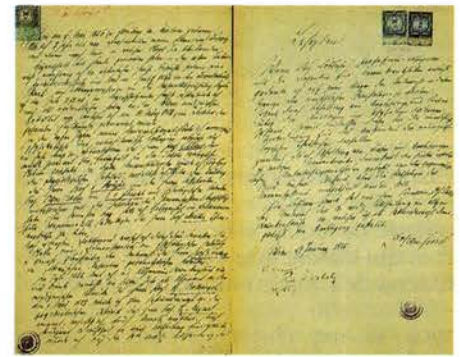
par exemple fut ainsi prêté par les Archives du Land de Brünn, transporté à Vienne et copié. Joseph Emil Trimmel avait dirigé les anciennes archives de la chancellerie de Cour de 1832 à 1848. L'acquisition de la succession d'Herbert Eichler poursuivait un but identique. Eichler avait réalisé des extraits et copies non endommagées du service de police de la cour qui pouvaient maintenant être utilisés comme complètement de certains actes détruits. La principale acquisition fut cependant la succession écrite du ministre Baron Alexander von Bach (1813–1893), qui, après la révolution de 1848, fut tout d'abord ministre de la Justice puis ministre de l'Intérieur de 1849 à 1859. La succession ne contient pas que d'importantes correspondances et concepts politiques de «l'ère Bach» mais également l'original de la «constitution impériale pour l'Empire d'Autriche» du 4 mars 1849 ainsi que les patentes et manifestes impériaux correspondant.

Le nouveau dépôt de la «Stiftkaserne»

A peine les travaux de restauration dans le refuge provisoire de la Herrengasse 17 avaient ils démarrés, que l'on eut la possibilité d'aménager un dépôt d'actes dans le bâtiment des Archives de la guerre, dépôt dont la capacité devait permettre d'accueillir non seulement les Archives de la guerre mais également les fonds des archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice. Il fut convenu après de longues négociations que les Archives de la guerre se concentreraient dans l'aile nord de l'aile de l'académie et que l'aile du milieu serait



Aquarelle de Ludwig Wülffing d'un pont édifié en 1828 entre les arrondissements viennois de Mariahilf et de Margareten et Wieden pour traverser le fleuve de Vienne.



Curriculum Vitae et plan de cours manuscrits de Sigmund Freud: documents qu'il produisit lors de sa demande d'habilitation comme maître de conférences pour la pathologie de l'âme en 1885 à l'université de Vienne.

aménagée et pourvue d'étagères pour accueillir les archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice. Le service de la salle de lecture put reprendre le 1 février 1932 après le déménagement dans la Stiftgasse.

Nouvel accroissement d'archives

A la suite du déménagement dans la Stiftgasse et du problème d'espace apparemment résolu des archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice, d'autres institutions centrales s'empressèrent de confier leurs anciens documents au soin des archives. Ainsi, les archives du ministère de l'agriculture, du ministère des travaux publics, des anciennes archives de la noblesse et les archives d'Etat furent elles versées. Le versement de la succession du parti social démocrate dissout en 1934 constitua un accroissement particulier – qui ne devait pas rester isolé. Les principaux fonds des archives du parti social démocrate étaient conservés dans le bâtiment de la maison d'édition Vorwärts (Rechte Wienzeile 97, 1050 Vienne) et furent, sans que la police n'en soit informée, vendues par l'administration de tutelle nommée entre temps, comme vieux papier à la fabrique de papier d'Obermühl (Haute Autriche) où ils venait d'être transportés (1.600 kg). Les fonds avaient dans l'intervalle été mélangés à divers vieux papiers mis au pilon et pesaient maintenant 3.369 kg. L'ensemble fut de nou-



Dessin de l'aile de la bibliothèque de l'université de Vienne, dessin coloré à la plume, signé par Heinrich Ferstel en 1877.

veau retransporté à Vienne et dut être péniblement trié. Les fonds des archives du parti national socialiste arrivèrent de façon semblable aux archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice.

Nouveaux problèmes de place

Le travail quotidien des archives fut bientôt assombri par de nouveaux problèmes résultant par la force des choses de la double utilisation du bâtiment. Les exigences de fonctionnement de la caserne et celles des archives étaient diamétralement opposées, ce qui remis de plus en plus en cause l'accord commun: transgression répétée de l'interdiction de fumer dans les dépôts, prélèvements non autorisés d'actes et de livres des fascicules et étagères, manque de propreté, refus de laisser entrer des fonctionnaires et lecteurs malgré la présentation de laissez passer etc. Un nouveau déménagement paru aussi inévitable que souhaitable lorsque l'armée elle-même incita à libérer les locaux occupés par les archives pour y tenir des cours pour les officiers supérieurs.

Le palais Pálffy dans la Wallnerstrasse

Un élément qui promettait de résoudre tous les problèmes d'hébergement

d'un coup entra dans le jeu dès 1936: l'ancien palais Pálffy dans la Wallnerstrasse 6 et 6a, 1010 Vienne. La famille de magnats hongroise Pálffy von Erdöd, aux multiples lignages, possédaient deux palais dans le centre de Vienne. L'un est situé à Josefsplatz 6 et appartenait à la lignée princière, l'autre palais dans la Wallnerstrasse avait été édifié pour la lignée comtale. Le palais Pálffy, tel qu'il se présente extérieurement aujourd'hui fut reconstruit entre 1809 et 1813, après qu'il ait été ravagé par un incendie dans la nuit du 11 au 12 mai 1809 à l'époque de la deuxième occupation française de Vienne. Les sources littéraires divergent au sujet des architectes. Tandis que l'historienne de l'art Renate Wagner Rieger (1921-1980) et le livre de poche Dehio sur Vienne attribuent les plans du bâtiment à Karl von Moreau (1758-1840), la revue de théâtre de Bauerle soutient que Louis Montoyer à édifié «le beau et gracieux palais comtal Pálffy». Le bâtiment connu par la suite une histoire mouvementée. Au 19ème siècle le palais fut transformé par la comtesse Gabriele Andrassy (1833-1914) de la lignée de Johannes des Pálffy von Erdöd en centre de la haute société viennoise. Les soirées musicales, déjeuners, fêtes et diners qu'elle y organisait attiraient tant des hommes d'Etat et des diplomates que des membres de l'aristocratie. Le chancelier d'Empire, le prince Otto von Bismarck (1815-1898) lui-même séjourna dans un appartement du palais à l'occasion du mariage de son fils Herbert (1849-1904) et de la com-



Armoiries de baron pour Heinrich Ferstel, daté du 15 décembre 1879, aquarelle dessinée à la main.

tesse Marguerite Hoyos (1871-1945). Le comte János (Jean) Pálffy (1829-1908), qui avait collectionné des années durant des objets de style jusque dans les moindres détails en avait fait un «trésor» de l'Empire. Le style Empire est celui qui a inspiré l'Art et l'artisanat en France puis dans l'ensemble de l'Europe à l'époque de Napoléon I (1769-1821). La pièce principale de sa collection était un bureau Mahagoni du château de La Malmaison, qui en son temps avait appartenu à Napoléon I. Il faut mentionner également dans sa collection des peintures de Georg Waldmüller (1793-1865), Thomas Gainsborough (1727-1788) ou Franz Lenbach (1836-1904).

Comme János Pálffy, ainsi que Gabriele Andrassy ne possédaient pas d'héritiers en ligne directe, János Pálffy légua par testament sa collection qui devait servir de base à la création d'un musée Empire viennois. Le musée qui devait être érigé dans son palais d'été d'Hernals par l'Etat autrichien fut victime des événements de l'époque de l'après Première Guerre mondiale. Comme les frais de fonctionnement et d'entretien du musée auraient pesé trop lourdement sur les finances de l'Etat, celui-ci dut refuser le noble cadeau et négocier un compromis avec les héritiers: ils pouvaient vendre la succession aux enchères, à condition que les pièces les plus précieuses soient



Attribution de l'ordre de chevalier d'empire à l'architecte de cour Nikolaus Pacassi, daté du 20 février 1764, diplôme d'annoblissement original ouvert à la page des armoiries.

incorporées aux collections de la galerie nationale et du musée autrichien.

La banque dans le palais Pálffy

En 1921/22, le palais fut acheté par la banque viennoise Kola & Co et adapté aux besoins d'un établissement bancaire. A cette occasion, la plus grande des trois cours (environ 280 m²), fut transformée pour accueillir une salle des coffres d'une dimension semblable, sur laquelle s'étendait la salle des guichets recouverte d'un toit de verre. L'entrée principale de la Wallnerstrasse 6a fut transformée par l'ajout d'une verrière, car on pensait donner ainsi à la façade un cachet représentatif du milieu bancaire. Plus tard le bâtiment passa successivement aux mains de la «*Britisch-Oesterreichische Bank- und Handels-A.G.*» (Banque anglo-autrichienne) puis du «*Kompass*», *Allgemeine Kredit- und Garantie Bank* (Banque générale de crédit). Elle devint ensuite la propriété de la *Kreditverkehrschutz Ges.m.b.H.* (Sécurité de la circulation de crédits), liée par une communauté d'intérêt à l'établissement bancaire *Kompass*. A la suite de la liquidation de la banque *Kompass*, en 1936, le bâtiment fut proposé à l'Etat par le liquidateur, l'institut autrichien de crédit pour les entreprises et travaux publics. L'administration des bâtiments publics put reprendre ce bien dès le 1^{er} décembre 1937, après l'accord du conseil des ministres sur l'achat de ce bâtiment pour une valeur de 630.000 öS.

Deménagement des archives dans le palais Pálffy

Le fait que le bâtiment disposait de précieuses réserves d'espace, qui étaient momentanément louées mais pouvaient en cas de besoin être libérées par des congédiations, et le fait que les bureaux et salles de lecture pouvaient être utilisés tout de suite, sans aménagements coûteux fut déterminant pour la décision de cette acquisition. De plus, le bâtiment disposait de deux ascenseurs et d'une salle des coffres protégée contre les incendies et les cambriolages, ainsi que dans le reste du bâtiment d'armoires anti-feu, qui sem-

blèrent idéalement adaptées aux besoins des fonds d'archives. Enfin, la situation centrale, à proximité des services centraux, d'autres archives, de la bibliothèque nationale et de l'université, offrait d'autres aspects avantageux.

Les expulsions de locataires commencèrent petit à petit au début de l'année 1938, ainsi que l'aménagement d'étagères et le transfert des fonds de la *Stiftgasse* à la *Wallnerstrasse*. La salle de lecture fut aménagée au premier étage, dans l'ancienne salle des guichets.

L'«Anschluss» aux Archives

Le déménagement avait cependant à peine commencé que l'Anschluss au Reich allemand provoqua une nouvelle vague de versements de documents. Peu après le 12 mars 1938, les archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice furent chargées de recevoir les archives des gouvernements autrichiens qui avaient été liquidés par les autorités allemandes. L'avalanche de documents qui suivit entraîna une énorme activité de transferts dans la *Wallnerstrasse*, transferts qui ne furent pas toujours réalisés de manière ordonnée. De précieux écrits furent détruits les premiers jours du bouleversement, particulièrement dans la nuit du 11 au 12 mars 1938, en partie par peur, en partie par rage de détruire, mais aussi par simple méconnaissance. Les forces de sécurité nationales socialistes commirent elles aussi d'autres destructions. Les hommes de la gestapo et du parti national socialiste ratissèrent les dépôts d'actes publics, où non, pour y dénicher et emporter les documents compromettants. Les archives du front patriotique dissout et de ses ramifications comptèrent parmi les plus touchées.

Le versement des archives des autorités autrichiennes, devenues insignifiantes, fut préparé dès mars à la chancellerie fédérale, à la chancellerie présidentielle, aux ministères de la Justice, du Commerce, de l'Agriculture, de l'Administration Sociale et dans les services et entreprises subordonnés comme le service du travail volontaire, la société d'agriculture ou l'imprimerie nationale. S'y ajoutèrent des écrits

n'ayant pas un caractère public telles que les archives du parti des démocrates chrétiens, du parti populaire pan-germanique, de la confédération des pays fédéraux ainsi que de l'organisation centrale des corporations d'étudiants (*Cartellverband*). Les documents de l'ancien chancelier Karl Renner, mis en résidence surveillée dans sa demeure viennoise de la *Taubstummengasse* puis dans sa villa *Gloggnitz*, furent confisqués sans autre forme de procès par perquisition par les autorités nazies.

Les archives privées des comtes Paar furent également réquisitionnées par la police. Les comtes Paar, qui avaient dirigé la poste autrichienne avant la nationalisation de celle-ci (1813), conservaient dans leur palais viennois, des actes historiques de valeur, vieux de plusieurs centaines d'années. L'existence de ces actes fut constamment contestée, ils ne refirent surface chez un marchand de vieux papier qu'après que le palais ait été cambriolé. Plus tard, ils passèrent, par un processus non éclairci, en possession de l'ancien ministre du commerce et des transports Fritz Stockinger (1894-1968), qui les fit transporter dans un magasin d'un commerce de produits coloniaux. C'est là qu'ils furent saisis et transmis, après une étape au musée de la poste, aux archives d'Etat de l'Intérieur et de la Justice en 1938.

Un accroissement supplémentaire d'archives

La liquidation de plus en plus rapide des documents des anciennes administrations autrichiennes rendit nécessaire de nouvelles extensions de l'infrastructure des archives de la *Wallnerstrasse*. La même année de nouveaux locaux furent libérés par l'expulsion des locataires et de nouveaux rayons y furent aménagés; de nouveaux raccords téléphoniques, éclairages et bornes d'incendie furent également installés. De plus, en raison de l'accroissement du volume de travail, de nouveaux collaborateurs furent recrutés et hébergés en conséquence. On discuta dès cette époque de la proposition de construire un étage sur la galerie entourant la salle des guichets, étage dont on attendait